

Image not found or type unknown



## Image créée avec de l'IA

Par **zafdf**, le **09/12/2024** à **11:33**

Bonjour,

J'ai créé des images en IA sur plusieurs thème dont des images avec des disney et autres.

Ces images sont ensuite revendue sur mon site. Avons-nous le droit de revendre des images créées par IA sur des thèmes disney ou autres ?

Merci beaucoup pour vos réponses.

Chris

Par **Isadore**, le **09/12/2024** à **11:47**

Bonjour,

Peu importe comment ont été générée ces images, si elles portent atteinte à la propriété intellectuelle d'autrui vous ne pouvez pas les vendre ni même les publier sur votre site sans autorisation.

Donc si ces images représentent des personnages ou des scènes issus d'oeuvres qui ne sont pas dans le domaine public, hors de question de les diffuser et encore moins de les vendre sans la permission des détenteurs des droits patrimoniaux. C'est un délit de contrefaçon.

En ce qui concerne de manière la vente d'images générées par intelligence artificielle, cela dépend essentiellement du contrat d'utilisation du logiciel. Certains éditeurs de logiciels interdisent leur utilisation à des fins commerciales. Il faut donc bien relire la licence.

Sous réserve de la propriété intellectuelle des tiers, il est en soi légal de vendre des images, peu importe l'outil qui a servi à les créer.

Par **zafdf**, le **09/12/2024** à **11:51**

Merci beaucoup pour votre réponse.